



Association des Plaisanciers Indépendants du port de la **Pointe Rouge**

www.apipr.fr

Port de la Pointe Rouge (en face de la panne 13) 13008 – MARSEILLE
contact@apipr.fr

Marseille, le 2 avril 2011

Chers Sociétaires, et amis,

Les 7 et 8 mai 2011,

Nous vous invitons tous à participer à notre nouveau et original rallye qui a pour vocation de promouvoir la rencontre de tous, pêcheurs, voileux, marins de toute sorte.

Pour cela nous avons imaginé une épreuve au cours de laquelle chacun devra se rendre au **Port des Embiez** dans un temps minimum et par tout moyen (à l'exception de tout moyen de transport terrestre motorisés).

Au cours du trajet, chaque bateau devra pêcher un maximum de poisson à la ligne ou à la traîne.

A l'arrivée chaque bateau devra cuisiner un plat dans lequel sera utilisé le poisson pêché au cours du trajet (vous pourrez bien entendu utiliser aussi d'autres ingrédients).

Pendant que certains (ou certaines) feront la cuisine, chaque bateau devra désigner une ou plusieurs personnes pour participer à un grand concours de boules, doté de nombreux prix.

Vous pouvez prendre connaissance du détail de l'épreuve par la lecture de son règlement que nous vous joignons (*voir au verso*).

DONNEZ NOUS RAPIDEMENT UNE REPONSE DE PRINCIPE AFIN DE PREVENIR LE PORT DES EMBIEZ DU NOMBRE DE PARTICIPANTS.

Le coût de l'amarrage au port des Embiez sera gracieusement offert par notre club. Nous vous demanderons une modeste participation de 20 € par bateau afin de doter ces épreuves de mirifiques lots.

VENEZ NOMBREUX.

Hervé DARON (de loin) et de près :
Christian ALARCOR, Roger ALBERTO, Robert CIARDI, Gérard GAGGERO



AVIS AUX PLAISANCIERS

« DES PÊCHES ET VOUS »

Le grand rallye "Des Pêches et vous" aura lieu les 7 et 8 mai 2011.

Le programme est simple : chacun doit rallier par ses propres moyens le port des Embiez dans un minimum de temps et avec un maximum de poisson qui devra être pris uniquement à la ligne (la pêche à la traîne est autorisée), et confectionner à l'arrivée un ou plusieurs plats avec les poissons pêchés.

Le poisson, cru, sera pesé à l'arrivée par un membre de l'organisation en possession de ses facultés mentales et notamment non état d'ébriété. (La vérification de l'état du membre en cause pourra être demandé par tout capitaine avant le classement définitif. Cette vérification pourra être effectuée par tout moyen).

Le gagnant sera le bateau qui apportera le premier son plat à l'organisation, compte tenu d'un bonus de 15 minutes (ou plus) par tranche de 100 grammes de poisson cru pêché pour les bateaux à voiles et de 1 minute par 100 g pour les bateaux à moteur et de 1 heure par 100 g pour les marcheurs (les autres moyens de locomotion sont prohibés).

A l'arrivée le poisson pêché devra être cuisiné dans chaque bateau et une note de 1 à 10 sera attribuée à chacun par chaque membre présent du conseil d'administration. La moyenne de ces notes interviendra pour déterminer le gagnant. Chaque point donnant au bateau un bonus de temps de 15 minutes.¹

Dans le classement définitif interviendra la moyenne de l'âge du capitaine et de ses équipiers. Si la moyenne est inférieure à 30 ans, le bateau aura un bonus de 25 %. entre 30 et 45 pas de bonus, de 45 à 50 un bonus de 15 % de 50 à 55 % un bonus de 25 %, au delà de 55 à 60 ans le bonus sera de 35 %, de 60 à 65 ans le bonus sera de 45 % au delà de 65 ans le bonus sera de 55 % .

La moyenne d'âge du capitaine et de ses équipiers devra être déclarée au départ sous pli cacheté et Le conseil d'administration pourra en demander la justification à tout équipage. La preuve de l'âge de chacun pourra être faite par tout moyen.

Le départ sera donné au bureau de l'APIPR, au port de la Pointe Rouge, face à la panne 13, après remise à chaque skipper d'un bon de participation avec un rébus à résoudre avant l'arrivée.

La non-résolution du rébus entraînera une pénalité de 25 % sur le temps réalisé.

Pendant la préparation des plats chaque bateau devra envoyer une personne au moins pour participer à un grand concours de pétanque doté de nombreux lots. Le bateau qui n'aura pas de jouer de boules à bord pourra débaucher un ou plusieurs joueurs d'autres bateaux (ou en trouver un sur place). Le règlement du concours de pétanque sera remis au moment du départ.

La fin du rallye sera pour chacun la remise de son plat au conseil d'administration (accompagné du vin offert).

POUR AVIS ²

1 Il pourra être décerné à chaque bateau, de manière tout à fait arbitraire et sans aucune justification des points supplémentaires en fonction de la qualité et de la quantité de vin offert au conseil d'administration.

2 En cas de désaccord sur le sens de certains paragraphes, les différentes interprétations feront l'objet d'un tirage au sort.



« RALLYE DES PÊCHES ET VOUS »

ORGANISE PAR ET SOUS LE HAUT PATRONAGE DE L'APIPR

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du bateau :

Noms et prénoms du skipper :

Noms et prénoms des membres de l'équipage :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

Age moyen déclaré

Frais d'inscription par bateau 20 € (merci de joindre votre règlement)

PS joindre sous enveloppe cachetée le double de la présente fiche avec mention de l'âge accepté de chaque équipier ou équipière dont le total devra correspondre à la moyenne d'âge déclarée. (le comité pourra vérifier par tout moyen la réalité de ces déclarations)...